



Monsieur le Président Directeur Général de VINCI

Monsieur le Directeur Général de VINCI Airport,

1, Cours Ferdinand de Lesseps,

92500 Rueil Malmaison

Monsieur le Président Directeur Général

Monsieur le Directeur Général,

Montreuil, le 15 septembre 2020

Comme nous le constatons tous la crise du COVID19 ralentie considérablement l'économie dans différents secteurs d'activités, encore plus quand ceux-ci sont directement liés à des décisions politiques nationales et internationales. Le trafic aérien est certainement le secteur le plus touché et s'en relèvera difficilement.

Trop dépendants des compagnies aériennes et de leur stratégie de développement, les exploitations aéroportuaires sont pieds et mains liés à leurs décisions et donc plus maîtres de la situation. Ajoutez à cela le contexte environnemental et les contraintes grandissantes des limitations des rejets d'oxyde de carbone nécessaire à un avenir propre, le paysage aérien français et international va subir une transformation inédite jusque-là.

Les territoires et les Régions, le plus souvent propriétaires des infrastructures de transport, auront aussi un rôle important dans l'avenir du transport de voyageurs, et donc de la part allouée au trafic aérien local.

Le redéveloppement de ce secteur passe par une bonne synchronisation du travail de tout un panel d'acteurs dont les Organisations Syndicales et les instances représentatives du Personnel qui devraient avoir un rôle indispensable au bon fonctionnement de celui-ci. Dans ce contexte, nous déplorons les différentes positions du Groupe Vinci-Airports, tant sur le plan international que parfois au sein d'une même Région (AURA).

10% de suppression de postes associé à des ruptures conventionnelles, gel des salaires et des intéressements sur l'aéroport de Lyon, optimisation du temps de travail et mises à disposition sur les plateformes de Chambéry, Grenoble, Clermont-Ferrand et Toulon, avec une tendance à généraliser l'activité partielle et le télétravail. Mais aussi de multiples licenciements dans les aéroports de Londres Gatwick, de Belgrade et du Portugal où les salariés restants déplorent des réductions importantes de salaires. Quels sorts vont subir les salarié(e)s des exploitations aériennes du Cambodge où les allocations chômage sont quasi inexistantes dans ce pays ?

Les élus CGT des Comités de Groupe VINCI France et Europe dénoncent les méthodes unilatérales dans lesquelles sont mises en œuvre ces différents modes de management sans même solliciter les instances représentatives des salariés. Nous estimons plus cohérent l'arrêt du versement des abondements et des dividendes en lieu et place des gels de salaires. Plutôt que des licenciements, nous souhaitons privilégier, la formation, la transmission des savoirs et des acquis entre séniors et jeunes en s'appuyant sur les contrats de génération en vigueur dans le Groupe, ainsi que la solidarité entre Sociétés du Groupe, Etc...

Nous vous demandons compte tenu des milliers de salariés qui sont touchés dans plusieurs pays Européens qu'un Comité d'Entreprise Européen extraordinaire sur le sujet soit tenu au plus vite pour une information et un suivi par celui-ci des conséquences.

La FNCBA-CGT et la FNST-CGT exigent que toutes les solutions soient étudiées dans ce contexte difficile afin que la précarité ne soit pas l'unique option à utiliser de façon unilatérale. Le maintien de l'emploi et des qualifications est un atout indéniable dans la capacité à se reconstruire, la qualité du dialogue social et de la formation professionnelle doivent jouer un rôle structurant et émancipateur dans le cadre de la transformation du travail dû aux transitions écologiques, climatiques, énergétiques et numériques.

Dans l'espoir d'une communication claire et transparente sur la situation, veuillez recevoir, Monsieur HUILLARD, Monsieur NOTEBAERT, nos salutations distinguées.

Arnaud BOUCHEIX
CGT Vinci-Airports

Denis BOUTINEAUD
Représentant Syndical CGT VINCI